

## **EXTRAIT**

du procès-verbal du Conseil Communal de La Sarraz  
Séance du 26 avril 2012

Présidence : Jacques Stirnimann, président

### **LE CONSEIL COMMUNAL DE LA SARRAZ**

- vu le préavis no 1/2012 relatif au Règlement communal sur l'octroi d'une aide financière destinée à encourager les énergies renouvelables sur le territoire de la Commune de La Sarraz,
- où le rapport de la Commission des Finances chargée d'étudier cette affaire,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

### **DECIDE**

- d'amender le règlement communal sur l'octroi d'une aide financière destinée à encourager les énergies renouvelables sur le territoire de la Commune de La Sarraz, en complétant l'article 4 « Bénéficiaires » comme suit : --- les personnes physiques ou morales ont la priorité sur la Commune, ses services et les Associations intercommunales.
- d'adopter le règlement communal sur l'octroi d'une aide financière destinée à encourager les énergies renouvelables sur le territoire de la Commune de La Sarraz ainsi amendé

Ainsi délibéré en séance du 26 avril 2012

Le Président :  
Jacques Stirnimann

la secrétaire :  
Isabelle Chevalier

Extrait conforme, l'atteste, la secrétaire